

Département de la Drôme  
**COMMUNE DE  
CORNILLON-SUR-L'OULE**

**DEL-04-20042026**

**Délibération  
du Conseil Municipal**

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 026-212601058-20260420-DEL\_04\_20042026-DE

L'an deux mille vingt-six, le 20 avril à 18H, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Denis CONIL Maire

Date de convocation : 30 mars 2026  
Secrétaire de séance : Sandrine RIDEL

	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir remis à :
BARRA Muriel		X		
CONIL Denis	X			
FERRON Emmanuel	X			
GESQUIERE Erika	X			
MORIN Joséphine	X			
RIDEL Sandrine	X			
ROCHAS Yannis	X			
	6	1		

**Objet : subventions aux associations**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DÉCIDE d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

- Association La Gaule de L'Eygues : 40 €
- Association des Maires du Canton de Rémuzat : 30 €
- comité des Fêtes du Pas des Ondes : 400 €
- Association l'Age d'Or : 40 €
- Association vivre à domicile : 100 €
- EMALA : 24 €
- FNACA : 30 €
- ACCA : 40 €
- AVENTIC : 300 €
- RIDE THE L'OULE : 200 €
- les Frimousses des 2 Vallées : 50 €
- Sapeurs-pompiers la Motte : 50 €
- parcours artistique : 400 €

Fait à Cornillon-sur-l'Oule  
Les jours mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance  
Sandrine RIDEL



Le maire  
Denis CONIL



**Résultat du vote**  
Pour : 6  
Contre : 0  
Abstention : 0